

Bonheur

Utopie des Lumières

Michel Porret, Genève
professeur d'histoire moderne, Université de Genève

LETTRES

Au temps des Lumières, *L'Utopie* (1516) de Thomas More génère un enthousiasme appuyé, car le roman escorte l'espoir politique et social du bonheur dans la cité juste, ce qui semble assez paradoxal. Figée dans la perfection, hors de l'histoire, l'utopie en effet force au bonheur, avec l'égalité contre la liberté, alors qu'au XVIII^e siècle l'impératif du bonheur politique en contrat social valide a contrario les libertés légales de l'individu.

Michel Porret est un spécialiste du siècle des Lumières. Ses recherches portent notamment sur l'histoire de l'État moderne et de la justice.

« Le but de la société est le bonheur commun », proclame en France le premier article de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793, de la Première république proclamée. Le bonheur est alors une idée neuve en Europe. Répercuté par Saint-Just, le 3 mars 1794, à la tribune de l'Assemblée nationale, l'idéalisme égalitaire réverbère le rêve social des Lumières.

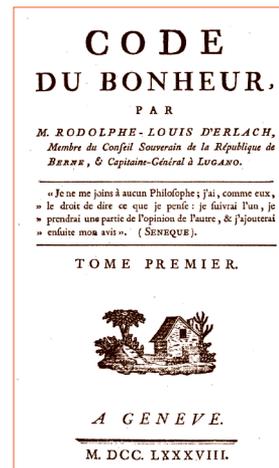
Traité du bonheur (1706) de Formentin, *Essai sur le bonheur* (1758) de Louis de Beausobre, *Du bonheur* (1767) de Serres de la Tour, *Discours sur le bonheur* (1779) d'Émilie du

Châtelet: ces titres émergent des quelque 200 écrits français qui conçoivent le bonheur au XVIII^e siècle comme ingrédient de la vie sociale. Matérialiste ou spiritualiste, jusnaturaliste et déiste, cet optimisme lie la foi du bonheur à la « réflexion, à l'expérience, au rêve ».¹

Le code du bonheur

Or, si le bonheur révolutionnaire reste collectif, la litanie des Lumières vise la félicité individuelle. Recule ainsi l'éthique politico-religieuse du monde traditionnel entre la « gloire du prince » et le « salut de l'âme ». L'impératif du « bonheur personnel » et le « plaisir de vivre » conditionnent le meilleur des mondes possibles.² Celui que valide l'imaginaire utopique.

Patricien bernois et officier au service de la France, conservateur éclairé, Rodolphe-Louis d'Erlach publie ainsi en 1788 les 7 volumes du *Code du bonheur*, car l'« homme a été créé pour le bonheur par un Être bienfaisant ». Si la « vie sociale » tend au bien par les lois qu'animent celles du « Législateur Éternel », le « songe allégorique » guidera la félicité du « genre humain »: l'Utopie ouvre donc la « route du bonheur », n'hésite-t-il pas à écrire.³



Si le bonheur inspire le XVIII^e siècle, l'utopie n'est jamais très loin. Près de 150 titres français sortent de presse autour d'elle. En grec, *ou-topos* (utopie) signifie « lieu situé nulle part », mais aussi « terre de bonheur » (*eu-topos*). Hors de l'Histoire, la cité de nulle part aménage le bonheur inaccessible dans le monde réel. Les rêves philosophiques des Lumières prolongent ainsi les classiques de l'utopisme du siècle précédent, comme *New Atlantis* (1627), du philosophe naturaliste Bacon, sur le bonheur dans la tolérance, la science vertueuse ou le communisme égalitaire.

Mais surtout le XVIII^e siècle voit, dès son aube, revenir sur la scène littéraire de l'utopie, en tant que législateur républicain, le chancelier Thomas More qui avait été décapité le 6 juillet 1535 à Londres pour s'être opposé à Henri VIII, le chef de la nouvelle Église anglicane, apostat du catholicisme.

Les adeptes de Thomas More

En 1516, Thomas More publiait à Louvain l'*Utopie*. Contemporain des grandes découvertes qui affectent alors l'Europe chrétienne par l'altérité anthropologique du « nouveau monde » qu'elles portent, divisé en deux parties spéculaires pour corriger la société réelle (les malheurs de l'Angleterre d'Henri VIII *versus* le bonheur des Utopiens), ce roman d'État déplie le songe de la cité idéale créée par Utopus.⁴

L'insularité assure le « bonheur public » des Utopiens. Spiritualistes et matérialistes, lecteurs des Anciens, artisans méticuleux et cultivateurs laborieux, ils abandonnent la chasse mais pratiquent la « guerre juste » pour protéger la République idéale où la servitude est abolie. Comme la capitale Amaurot, les 54 cités géométriques et salubres d'Utopie con-

tiennent chacune 6000 âmes. La « bonne police » s'exerce à travers les fenêtres vitrées des logis : « La vue et la présence de tous contraignent de bien faire le métier approprié ou à un repos honnête. »

Le dirigisme utopique escorte la tolérance religieuse, l'égalité contre les libertés, l'éducation étatisée des enfants, le communisme, la mort pénale des insoumis tués « comme des bêtes indomptées », l'interdiction de l'oisiveté, l'eugénisme conjugal, le suicide licite. Entre volupté (« souverain bien des humains ») et ascèse, le bonheur utopien culmine dans la fabrication des urinoirs et des pots de chambre en or et en argent ... et lamine les libertés. À la fin du roman, Thomas More s'efface derrière le narrateur Raphaël Hythlodée (« inventeur de fariboles »), philosophe et voyageur : « Je confesse facilement qu'il y a en la République des Utopiens bien des choses que je souhaiterais voir en nos villes [...] sans pourtant véritablement l'espérer. »⁵

Bénédictin défroqué, traducteur d'Érasme et pamphlétaire, Nicolas Guedeville publie en 1715 la traduction libre de *L'Utopie*. Dédiée à un magistrat républicain de Leyde, emblème de tolérance, d'anti-absolutisme et d'égalité juridique, *L'Utopie*, pour Guedeville, prône la régénération sociale dans la perfection législative. En résulte le bonheur sous la souveraineté modérée. Persuadé que le « Genre humain » vise la félicité universelle, il prêche la traduction de More dans chaque langue vivante. « Mais si par un bonheur que je n'osais espérer, et que sûrement je n'espérerai jamais, le Genre Humain se convertissait à l'Évangile d'Utopie, il n'y aurait pas sur la Boule, sur le globe terrestre, un seul malheureux en Fortune. »⁶

Bonheur

Utopie des Lumières

Pourtant, déplore-t-il, le monde ne « s'utopiera jamais », car l'homme manque d'imagination politique. « More n'a rien proposé dans son Idée de République parfaite et *heureuse* qui, de soi, ne soit fort faisable. Les Lois, les Usages, les Coutumes, les Mœurs qu'on attribue ici à ces Peuples imaginaires fortunés ne sont point au-dessus de la Raison humaine. Mais le mauvais usage que [...] les Hommes font de leur Raison est un obstacle insurmontable à la fondation et à la réalité d'un Gouvernement *utopien*. »

« Mais si par un bonheur que je n'osais espérer, et que sûrement je n'espèrerais jamais, le Genre Humain se convertissait à l'Évangile d'Utopie, il n'y aurait pas sur la Boule, sur le globe terrestre, un seul malheureux en Fortune. »

En 1789, le littérateur Thomas Rousseau réédite sa traduction (1780) du roman de More (*Du Meilleur Gouvernement possible ou la Nouvelle Isle d'Utopie*), car « tous les hommes paraissent vouloir faire en ce moment quelques pas vers le bonheur », dit-il dans sa préface. Incarnation du réformisme éclairé, More prouve que pour « gouverner les hommes », il faut les « conduire au bonheur » via la « justice » et la « raison », poursuit-il. Son « Roman politique » assène d'éternelles « vérités », utiles à « tous les peuples » au jour de la régénération sociale, car le « système de

Morus est une égalité parfaite entre tous les Citoyens d'un même État ».

Emblème de la félicité sociale, *L'Utopie* contient « tant d'idées sages et heureuses qu'on peut mettre à profit, pour le bonheur des hommes, qu'il n'est permis à aucun de ceux qui, par leur naissance, leur nom et leur qualité, sont amenés au Gouvernement de méconnaître ce docte Ouvrage. [...] tous les ministres, les Magistrats [...] devraient le posséder par cœur ; ils [...] puiseraient ces grandes maximes, qui renferment [...] les germes de la félicité publique. »

Un genre prisé

Maints autres écrivains des Lumières jouent avec le genre utopique. Les *Lettres Persanes* (1721) de Montesquieu contiennent la fable manichéenne des Troglodytes : le régime républicain ne va qu'aux petits États. Signes de l'absolutisme incompatible avec le bonheur social, l'intolérance, le luxe et le despotisme écrasent la vertu politique, les libertés individuelles et le déisme.

Étienne-Gabriel Morelly publie anonymement, en 1753, *Le Naufrage des Isles flottantes*, prélude matérialiste au *Code de la nature* qui paraît deux ans plus tard. Sur la « Terre fortunée », lié au bonheur naturel, l'inceste est licite car les mœurs échappent à tout tabou. Joug de l'humanité, l'« impitoyable propriété » a disparu comme le mariage, l'Église et les privilèges. À l'inverse des dogmes que charrie le christianisme, le malheur frappe l'individu coupé de la nature.

Candide (1759) de Voltaire réverbère le scepticisme swiftien (*Gulliver's Travels*, 1721) dans le code même de l'utopie, pour décrier l'Eldorado. Comme chez More, l'or est dénigré en cette mythique contrée où tout est parfait. Pourtant l'Eldorado ne vaut pas le monde réel où Candide

revient aimer sa cousine Cunégonde, cultiver son jardin et assumer le bonheur de la condition humaine.

La *Nouvelle Héloïse* (1761) de Rousseau idéalise l'éden lémanique de Clarens, où les femmes vivent au « gynécée ». Égalitaire, paternaliste, autarcique, rurale, la communauté obéit à M. de Wolmar. Hostile à la famille traditionnelle, le législateur-pédagogue gouverne l'utopie naturaliste.

Souvent le contrat social de la cité idéale lie le bonheur à l'état de nature, selon l'utopie primitiviste du *Supplément au voyage de Bougainville* (1772) de Diderot. Contre-modèle de la vanité aristocratique, la morale naturelle et hédoniste de l'éden tahitien autorise la nudité et la liberté sexuelle. Les Européens souillent l'innocence des îliens en y propageant le mal et la maladie.

Accru par le goût romanesque et la spéculation philosophique, l'utopisme culmine entre 1787 et 1789 avec les 39 volumes des *Voyages imaginaires, songes, visions et romans cabalistiques* que compile l'éditeur Charles-Georges-Thomas Garnier. Puisque le bonheur naît de l'imaginaire chimérique, le corpus utopique de l'époque moderne s'y lit avec des récits oniriques. Garnier théorise l'utopie comme le dispositif « allégorique » du bonheur législatif. L'utopiste « après avoir créé une nation idéale, en devient le législateur et fait produire les plus heureux effets aux lois qu'il a produites ».⁷

Le progrès plutôt que l'utopie

L'imaginaire utopique nourrit ainsi l'économie politique pour repenser la cité juste. Avocat libéral et censeur royal, Jean-Nicolas Démeunier compile les 2000 articles de l'*Encyclopédie politique et diplomatique* (1784-1788) pour l'*Encyclopédie mé-*

thodique (1782-1832) de Charles-Joseph Panckoucke. À le lire, les « projets les plus chimériques sur la législation et les gouvernements offrent ordinairement des vues utiles » au bonheur public. Les « romans politiques » auront donc un « article dans ce *Dictionnaire* » puisque, selon More, les utopies évoquent l'« État heureux ... dans lequel on ne se trouvera jamais », déplore Démeunier, exilé en Amérique durant la Terreur.

Opulence, vertu républicaine, égalité, communauté, transparence, déisme: le bonheur obligé de l'utopie des Lumières devance l'utopisme socialiste d'émancipation prolétarienne du siècle suivant. Car si l'utopie ne peut changer le monde, elle tonifie l'imagination réformiste. Pourtant, selon *l'Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain* de Condorcet (1795, posthume), le bonheur s'impute plus à la perfectibilité qui anime l'Histoire qu'à la perfection qui fige l'utopie. Le « progrès général des lumières » [l minuscule] ouvre des « perspectives illimitées du bonheur ». Le meilleur des mondes possibles est pour demain, dans le monde réel de Candide ... loin de l'Utopie. ■

- 1 Robert Mauzi, *L'idée du bonheur dans la littérature et la pensée française au XVIII^e siècle*, Paris, A. Colin 1960, p. 9.
- 2 Michel Delon, *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, PUF 1997, p. 165.
- 3 Rodolphe-Louis d'Erlach, *Code du bonheur renfermant des maximes et des règles relatives aux devoirs de l'homme, envers lui-même, envers ses semblables et envers Dieu*, Paris, Hôtel Landier, Genève, François Dufart, 1788, 6 vol., I, pp. III-XII.
- 4 Paul-Augustin Deproost, Charles-Henri Nyns, Christophe Vielle (dir.), *Chemins d'Utopie. Thomas More à Louvain, 1516-2016*, Louvain, UCL, PUL 2015.
- 5 Thomas More, *L'Utopie*, édition de Guillaume Navaud, traduction du latin par Jean Le Blond (1550), revue par Barthélémy Aneau (1559), Paris, Gallimard 2012, p. 218.
- 6 *L'Utopie de Thomas Morus, traduite nouvellement en français par Mr Gueudeville*, Leide, Pierre Vander 1715, « Préface du traducteur ».
- 7 « Avertissement de l'éditeur », in *Voyages imaginaires*, X, pp. VII-VIII.